

## Politique de location de salles

### Délais de réservation

Nous vous demandons de réserver votre salle au moins 48 heures à l'avance. Nous ne pouvons toutefois garantir leur disponibilité. Premier arrivé, premier servi ! Vous pouvez également nous présenter votre calendrier annuel d'événements et nous réserverons les salles pour toutes vos dates dans la mesure des disponibilités. Nous devons reconfirmer 15 jours avant les dates prévues.

### Païement des frais de location

Le paiement des frais de location doit être effectué dans les 30 jours suivant la réception de la facture. Le CRIM se réserve le droit de demander un dépôt lors de la réservation et/ou le paiement intégral ou en partie de la facture de location le jour de l'événement. La confirmation par courriel tient lieu de contrat. Toute modification devra être envoyée à [salles@crim.ca](mailto:salles@crim.ca).

### Politique d'annulation

Si vous nous faites parvenir une demande d'annulation au moins 48 heures avant l'événement, aucun frais de location ne vous sera facturé. À moins de 48 heures, 50 % des frais seront facturés.

### Service traiteur

Le CRIM peut s'occuper du service de traiteur pour vous. Si vous nous en avez confié la responsabilité, le choix sera fait selon votre budget. Des frais de services de 15 % seront applicables et les frais du traiteur seront ajoutés au tarif de la location de salle. Communiquer avec nous pour obtenir les détails et choisir la solution qui vous convient.

### Aménagement des salles

Le CRIM aura l'entière responsabilité de l'organisation logistique et matérielle des activités, afin d'optimiser l'espace et les services requis par le client. L'organisation de tout événement touchant une salle de réunion, le bistro, la terrasse ou les aires communes devra au préalable être approuvé par le CRIM.

### Heures d'ouverture

Le tarif demi-journée s'applique pour les périodes suivantes : de 8 h à 12 h/13h ou de 12 h/13 h à 17 h. Plus de 3 heures d'utilisation chevauchant ces deux plages horaires seront facturées au tarif pleine journée (de 10 h à 15 h, par exemple).

Les salles sont disponibles du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Nous pouvons allonger ces heures ou louer pour la soirée si des arrangements préalables sont pris. Il est possible de louer des salles durant les fins de semaine, selon disponibilité et moyennant des frais supplémentaires.

Dernière révision : 18 octobre 2016

